

Aux abonnés et aux lecteurs du « Bulletin »

Ce numéro du *Bulletin du Comité international olympique* est le dernier d'une série inaugurée en octobre 1946. Cette série faisait, elle-même, suite à d'autres séries de publications olympiques car, comme on ne le sait peut-être pas, le Comité international olympique a eu depuis toujours, ou presque, une publication pour le représenter auprès du public, une tribune pour s'exprimer, une fenêtre ouverte sur ses activités.

Dès 1901, en effet, la *Revue olympique*, bulletin trimestriel du C.I.O., publiée à Paris sur l'initiative et, semble-t-il, aux frais du baron de Coubertin, se fit l'écho régulier de la vie olympique, du sport en général, des problèmes qui déjà occupaient le C.I.O., des correspondances, des livres et des arts, cela tant en français et en anglais qu'en italien, en allemand et même en néerlandais, selon la nationalité de l'auteur.

La Première Guerre mondiale mit fin à cette publication et, en 1915, Pierre de Coubertin, installé à Lausanne, publiait un nouveau premier numéro du *Bulletin du Comité international olympique* sous forme d'une feuille volante. Un an après que le baron de Coubertin eut quitté le C.I.O., en 1925, son successeur, Henri de Baillet-Latour, prit l'initiative de lancer une nouvelle publication, appelée *Bulletin officiel du Comité international olympique*, qui parut jusqu'à ce que la *Revue olympique* de Carl Diem, s'y vint substituer, de 1938 à 1944.

Une parution trimestrielle ne satisfait plus aux exigences de l'information moderne. Les nouvelles doivent aller vite, elles doivent être brèves, abondantes et précises. Il importe de plus en plus que chacun, très tôt, soit renseigné sur l'activité et les décisions des uns et des autres pour que s'ordonne et se coordonne l'action de tous. C'est ainsi que le C.I.O., approuvant les propositions de sa Commission de presse, dont on lira avec intérêt le compte rendu des travaux dans le procès-verbal des réunions de Téhéran publié par ailleurs dans ce numéro, a décidé de renoncer à son *Bulletin* traditionnel

et de publier désormais, chaque mois, un *Bulletin d'information* au sommaire duquel on trouvera des nouvelles du C.I.O., de ses membres, de ses commissions, de son secrétariat, des informations en provenance des Fédérations sportives internationales, des Comités nationaux olympiques de partout, des Comités d'organisation des Jeux et, en général, de tout ce qui, de près ou de loin, se préoccupe d'Olympisme et y participe.

Par ailleurs, une *Revue du Comité international olympique* paraîtra, dès l'an prochain, une fois par année, peut-être deux, pour apporter non plus l'information instantanée, mais le texte, le document, la pensée et l'image olympiques. On y trouvera également les extraits des procès-verbaux des sessions du C.I.O. et des réunions que sa Commission exécutive tient avec les Comités nationaux olympiques et les Fédérations internationales.

Enfin, un annuaire, qui paraîtra après chaque session, contiendra la liste et les adresses des membres du Comité international olympique, des Comités nationaux olympiques, des Fédérations internationales, ainsi que tous les renseignements nécessaires contenus habituellement dans ce genre de brochure.

Les personnes et les organisations ayant un abonnement encore en cours pour le *Bulletin* trimestriel traditionnel recevront jusqu'à son échéance le *Bulletin d'information*. Quant aux conditions d'abonnement au *Bulletin d'information* proprement dit, elles feront l'objet, sous peu, d'une lettre circulaire, comme d'ailleurs le mode de distribution de la *Revue* annuelle. Nous nous réjouissons que l'adoption de nouvelles formules dans l'information accompagne et concrétise le souci qu'a le C.I.O. de resserrer des liens entre ceux qui sont au service de l'Olympisme et qui l'animent, d'une part, et le public, les sportifs et la presse, d'autre part, et nous formons des vœux chaleureux pour que cet effort porte des fruits nombreux.

La Rédaction.